



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Environnement, écologie: Bases écologiques à un plan du paysage du Jura bernois, Suisse

Bernard Lieberherr

Abstract

The ecological bases of a plan for the Swiss Jura in the Bern area - A master plan has been drawn up based on 3 ecological maps : potential water pollution, the priority function of forests, natural vocation of farm areas. This information enables human activities to be organized without harming the natural conditions of the environment. The plan has already provided criteria for political development options.

Résumé

Un plan directeur a été établi sur la base de 3 cartes écologiques : pollution potentielle de l'eau, fonctions prioritaires des forêts, vocation naturelle des aires agricoles. Ces informations permettent d'organiser les activités humaines sans nuire aux conditions naturelles du milieu. Le plan a déjà fourni des critères pour des options politiques de développement.

Citer ce document / Cite this document :

Lieberherr Bernard. Environnement, écologie: Bases écologiques à un plan du paysage du Jura bernois, Suisse. In: Économie rurale. N°119, 1977. Répertoire de travaux actuels de Sciences Humaines dans le monde rural. p. 51;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.4362>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_119_1_4362

Fichier pdf généré le 08/05/2018

BASES ÉCOLOGIQUES A UN PLAN DU PAYSAGE DU JURA BERNOIS, SUISSE

LIEBERHERR Bernard

mots clés : Ecologie, aménagement, paysage, Jura-suisse.

Fondation suisse pour la Protection et l'Aménagement du paysage, Rabbentalstrasse 45, CH 3013 Berne. Tél. 031 42 65 11.

Résumé : Un plan directeur a été établi sur la base de 3 cartes écologiques : pollution potentielle de l'eau, fonctions prioritaires des forêts, vocation naturelle des aires agricoles. Ces informations permettent d'organiser les activités humaines sans nuire aux conditions naturelles du milieu. Le plan a déjà fourni des critères pour des options politiques de développement.

The ecological bases of a plan for the Swiss Jura in the Bern area

Summary : A master plan has been drawn up based on 3 ecological maps : potential water pollution, the priority function of forests, natural vocation of farm areas. This information enables human activities to be organized without harming the natural conditions of the environment. The plan has already provided criteria for political development options.

Au début de 1974, un plan directeur du paysage (éch. 1/25 000^e) concernant une région essentiellement rurale, le Jura bernois, est entrepris. Il recouvre un territoire de 1 400 km², 132 communes, 120 000 habitants (faible densité pour la Suisse). Dans son ensemble, le Jura (plissement sédimentaire tertiaire) est caractérisé par un climat frais et humide. Cultures, prairies, pâturages s'étagent et alternent avec la forêt. On y distingue 3 régions naturelles.

— Au nord, l'Ajoie, bien irriguée et constituée de grandes surfaces de basse altitude. C'est une zone de cultures intensives.

— Au sud et centre-est, le Jura plissé. Les prairies et les pâturages dominent à part le bassin de grandes cultures de Delémont.

— Au centre-ouest, les Franches Montagnes, haut plateau (1 000 m) aux sols tourbeux et à la végétation marquée par le parcours libre du bétail. Cette zone de pâturages boisés d'une grande beauté attire des milliers de touristes.

D'emblée il nous a semblé que seule l'approche écologique des caractéristiques jurassiennes pouvait garantir la conclusion d'un plan du paysage simple, concret et immédiatement opératif. L'étude des caractéristiques abiotiques (géologie, etc.) et biotiques (principalement la végétation) ont abouti à une synthèse écologique exprimée en trois cartes : potentiel de pollution des eaux — fonctions prioritaires des forêts — vocation naturelle des aires agricoles.

Carte de pollution potentielle des eaux

Le Jura, pauvre en eaux de surface par sa nature calcaire est riche en eaux karstiques. La nature du système d'accumulation des eaux jurassiennes, ressource fondamentale, demande l'élaboration de cartes indiquant leurs degrés de vulnérabilité aux pollutions de surface. Deux critères y président : la perméabilité du terrain, variable selon la nature lithologique des roches, et le degré de karstification. Les cartes ont déjà permis des interventions efficaces pour limiter certaines utilisations (agriculture intensive) ou certaines affectations du sol (industries) menaçant dans divers secteurs l'existence même de l'eau douce jurassienne.

Carte des fonctions prioritaires des forêts

Pour l'approche des éléments biotiques du paysage, nous avons retenu la végétation, soit l'ensemble des communautés végétales. Les résultats se révèlent très précieux pour l'aménagement du territoire car les communautés végétales ainsi définies intègrent avec la plus grande finesse

les facteurs écologiques du milieu, y compris l'influence de l'homme et de son bétail. C'est donc un diagnostic de l'état actuel et de l'évolution d'un milieu dans lequel l'homme exerce ses activités.

En général, les aménagistes disposent des forêts pour le seul objectif de récréation et ne veulent pas prendre en considération leurs aspects économiques et écologiques. Ainsi la pratique usuelle de l'aménagement du territoire tend à isoler la forêt du paysage. La méthode adoptée considère que les multiples composantes écologiques d'un milieu (dont la forêt) s'intègrent en un tout continu : le paysage. Pour des raisons juridiques, nous avons établi une carte distinguant 3 types de forêts selon leur fonction prioritaire.

Les forêts à fonction écologique prioritaire.

Les forêts méritant une protection juridique particulière.

Les forêts à fonction productrice prioritaire.

Ces données, transmises et discutées avec les ingénieurs forestiers d'arrondissement sont intégrées dans les plans d'aménagement forestier (durée 15 ans).

Carte de vocation naturelle des aires agricoles

La carte vise avant tout une réflexion sur la définition et l'importance de la vocation des surfaces agricoles, sur leur rôle dans le développement actuel, et sur leurs possibilités de revalorisation. Dans les critères de vocation interviennent seulement les conditions naturelles.

Quatre catégories principales de vocation ont été ainsi déterminées :

Grandes cultures et cultures fourragères prédominantes.

Prairies prédominantes.

Pâturages prédominants.

Les vignes.

Les surfaces agricoles sont toujours plus menacées dans la détermination des priorités et dans les choix d'affectation du sol d'une région. Il est essentiel que le rôle et l'importance des terres exploitées par les agriculteurs soient reconnus, c'est-à-dire que leurs intérêts interviennent dans ces choix au même titre que les autres activités.

Combinées avec d'autres éléments — culturels, économiques, sociaux — ces données écologiques ont permis d'établir le plan directeur du paysage du Jura bernois.

Actuellement, un nouvel État suisse se crée dans cette région : la République et Canton du Jura. Une conception fondamentale quant à l'orientation économique du nouveau canton devra être définie. Pour ce territoire rural encore bien équilibré écologiquement, le plan du paysage constitue un instrument de préservation des richesses naturelles entre les mains des futurs responsables politiques.